

On perd beaucoup en agissant ainsi ; car il n'en coûte rien pour se la procurer et l'étendue de prairie qui en serait couverte, si petite qu'elle fut, paierait amplement les légers frais d'épandage.

On emploie la suie dans la proportion de 18 à 15 minots par arpent. Mais l'épandage en aussi petite quantité d'une substance aussi légère que la suie, de plus son activité sur la végétation nous oblige à la mélanger avec de la terre fine et sèche dans la proportion de un volume de suie pour deux ou trois minots de terre à un minot de suie.

Cet engrais active d'une manière remarquable la végétation des plantes de presque toutes les prairies et les pâturages, mais il agit particulièrement sur les prairies froides et humides.

On le répand au commencement du printemps aussitôt que la terre est découverte, lors même que les plantes n'auraient pas commencé à végéter.

Les cendres de bois agissent sur toutes les prairies d'une manière très-avantageuse. Nous ne prétendons pas obliger par là les cultivateurs à se servir des cendres vives pour la fumure de leurs terres, quoique ces substances soient excellentes ; car généralement ils trouvent plus profitable de les employer pour les lessivages, la fabrication du savon et autres usages.

Cependant, après l'extraction de la potasse ou le lessivage, il reste encore ce qu'on appelle les cendres lessivées qui pour n'être pas aussi riches que les cendres vives, n'en sont pas moins très puissantes sur la végétation.

Dans tous les terrains elles activent d'une manière remarquable la croissance des légumineuses, telles que trèfle, jargeau, resceron, luzerne et autres, sans nuire à celle des graminées, telles que mil, franc-foin, paturins, vulpins, etc. Dans ce cas les cendres vives ou lessivées ont l'heureux avantage d'augmenter la quantité de fourrage tout en améliorant sa qualité.

Il est des circonstances où les cendres vives agissent beaucoup plus énergiquement que les cendres lessivées ; tandis que dans d'autres ces dernières sont tout aussi efficaces. Ainsi dans certains sols peu riches en potasse les premières auront des effets qui quelquefois paraîtront tenir du prodige. Sur d'autres ce sont les phosphates qui paraissent faire défaut et alors les cendres lessivées sont aussi avantageuses que les cendres vives.

Les cendres se répandent sur le sol dans la proportion de 18 à 50 minots par arpent, en ayant soin d'employer les cendres vives en quantités plus faibles que les cendres lessivées. Dans certaines contrées, on est si bien convaincu des avantages des cendres qu'on ne fait aucune difficulté de les payer jusqu'à trente sous le minot. Ici on agit tout autrement : dans la plupart des cas, on pourrait se procurer les cendres lessivées pour quelques sous par minot et souvent même pour rien ; eh bien, on refuse ces avantages ; on fait encore plus, on perd complètement celles qui se produisent à la maison ; on se contente alors de les jeter dans la cour où elles sont dispersées par le vent. Qu'on ne s'y trompe pas, la culture canadienne serait presque riche, si le cultivateur tirait parti de la moitié des matières fertilisantes qui se perdent sous sa maison, et il est du devoir de tout journal agricole, d'appeler l'attention des praticiens sur ces faits déplorablement.

Le fumier ordinaire est l'engrais que nous employons le plus souvent pour la fumure des prairies. Nous aurions dû peut-être le placer en tête de tous les engrais que nous venons de faire connaître ; parce que c'est le plus commun. Mais nous l'avons placé ici au rang qu'il doit tenir suivant son importance.

On nous reprochera sans doute, de ne savoir pas apprécier le fumier de ferme à sa juste valeur. On se trompe ; bien au contraire, le fumier de ferme possède des qualités qu'aucun autre engrais ne peut remplacer. A lui seul il peut donner aux

plantes une nourriture complète, avantage que ne possèdent aucuns des engrais précédents. Mais le fumier ne produit tous ces effets que dans certaines circonstances déterminées en dehors desquelles il convient peu. Enfoui dans la terre, par exemple, aucun engrais ne peut lui être comparé et toutes les autres matières fertilisantes n'agiront avec efficacité que si le fumier de ferme concourt à engraisser le sol. Les choses se passent autrement lorsqu'on veut faire servir cet engrais à la fumure des prairies, il perd une grande partie de ses avantages.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Dans le Consistoire du 22 juin, nous dit le *Monde*, le Souverain Pontife a consulté les cardinaux sur la publication de la bulle de convocation du Concile. Les cardinaux ont fait une réponse affirmative. Nous pouvons donc regarder maintenant la réunion du Concile comme certaine, et nous ne tarderons pas à en connaître l'époque.

La réunion de cette auguste assemblée est attendue de l'univers entier. Incrédules et fidèles, catholiques et schismatiques, fils soumis et fils inquiets la désirent ou la redoutent, mais s'accordent à y voir le plus grand événement du siècle, et même de plusieurs siècles. On sait qu'elle portera la lumière sur plusieurs points, qu'elle terminera beaucoup de questions encore pendantes, étendra le cercle de la vérité définie, reportera les controverses plus loin, et sera par conséquent le point de départ d'une nouvelle efflorescence de civilisation chrétienne.

Dans le même Consistoire, le Saint-Père a flétri en termes très-énergiques la conduite du gouvernement autrichien à propos de la question du mariage, de l'enseignement et de la liberté de toutes les opinions en opposition au Concordat qui réglait les relations de l'Autriche avec le Saint-Siège. Ce document a fait une grande sensation en Europe, et particulièrement en Autriche.

Le Saint-Père félicite l'épiscopat et le clergé autrichien d'avoir défendu avec intrépidité la cause de l'église, et il rappelle aux violateurs de ses droits les censures et les punitions spirituelles que les constitutions ecclésiastiques et les décrets des conciles œcuméniques infligent aux coupables.

Puisse la catholique Autriche se retirer promptement de la mauvaise voie où elle s'est engagée !

Le *Monde* du 2 juillet parlant de la fête de St. Jean-Baptiste à Rome par nos zouaves pontificaux canadiens, dit que la journée a été bonne pour tous, et surtout pour ses braves enfants de la vieille France dont ils ont si fidèlement et si admirablement conservé le vieux langage, les vieilles habitudes, les mœurs irréprochables, et les vieilles traditions de patriotisme et de foi.

De nouveaux désastres viennent de s'ajouter, paraît-il, à ceux dont souffre déjà la pauvre Algérie. Des pluies torrentielles ont causé des dégâts tels qu'on n'en a jamais vu de semblables. Les pertes qui s'en suivent sont considérables.

Nous continuons maintenant notre étude sur le fénianisme.

Comme nous l'avons fait voir dans notre dernière *Revue*, la cause du fénianisme se trouve dans les iniquités dont l'Irlande a été la victime depuis plusieurs siècles. Nous allons maintenant en étudier l'histoire, et nous verrons que, sous un nom ou sous autre, le fénianisme existe depuis fort longtemps.

On peut dire que l'Irlande n'a pas cessé d'être hostile à l'Angleterre et en état d'insurrection contre elle depuis la conquête, qui l'a soumise à ce pays. Toujours l'oligarchie anglaise, même avant la réforme protestante, a eu pour système d'appauvrir l'Irlande, et toujours aussi les Irlandais ont fait effort